Original: Anglais Français



FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration – Soixante-dix-neuvième session

Rome, 10-12 septembre 2003

DISCOURS DE CLÔTURE PRONONCÉ PAR LE PRÉSIDENT BÅGE À LA SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames et Messieurs les Administrateurs,

Je voudrais à présent résumer nos délibérations et rappeler brièvement les décisions prises au cours de la présente session.

Le Conseil d'administration a examiné le document relatif au Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) (désigné précédemment par le sigle SAP). Il a, dans le cadre du mandat et du calendrier défini par le Conseil des gouverneurs, approuvé le SAFP tel que décrit dans le document EB 2003/79/R.2 et amendé dans le C.R.P.3.

Les Administrateurs sont convenus qu'au cours de l'élaboration des directives opérationnelles pour l'évaluation de la performance, le FIDA étudierait, dans le contexte des indicateurs proposés, les parties relatives à l'évaluation de la performance du cadre du secteur du développement rural. De la sorte ces directives seront conformes aux politiques approuvées du Fonds et à ce qu'il sait de l'impact de différents facteurs institutionnels et politiques sur la réduction durable de la pauvreté. Un groupe d'étude issu du Conseil d'administration, dont la composition sera décidée avec les coordonnateurs, travaillera aux côtés du FIDA à cette tâche, et un rapport d'avancement sera soumis au Conseil d'administration en décembre 2003, accompagné d'éventuelles recommandations sur les modifications à apporter. Il a été également rappelé que le programme de prêts pour 2004 et 2005 sera établi dans le cadre des allocations régionales existantes. Le Conseil d'administration continuera à être associé de près à ces travaux entre maintenant et septembre 2004, date à laquelle le programme de travail et budget 2005 lui sera soumis.

Je tiens à exprimer notre profonde gratitude au groupe informel, aux coordonnateurs et amis ainsi qu'à tous les membres qui ont participé aux diverses consultations et réunions, et dont les efforts assidus et la coopération sans faille avec le Secrétariat ont rendu possible la réalisation de ce document. Je suis certain que vous vous associez tous à moi pour les féliciter et rendre hommage à la lourde tâche qu'ils ont accomplie.

Le Conseil s'est ensuite penché sur le document relatif à la présence du FIDA sur le terrain et les capacités dans les pays (document EB 2003/79/R.3 et C.R.P.1). Les Administrateurs ont autorisé le Fonds à élaborer, pour examen à la session du Conseil d'administration de décembre 2003, des directives et des critères clairs applicables à la sélection des pays et des instruments destinés à renforcer la présence et les capacités dans les pays. Sur cette base, un programme pilote de trois ans sera lancé, qui comportera au maximum 15 initiatives pour un budget total de 3 millions de USD.

Nous exprimons notre gratitude au Groupe de travail ad hoc du Conseil d'administration, qui a collaboré étroitement avec le Secrétariat et l'équipe des cinq consultants chargés de réaliser les analyses rapides de 15 pays. Ces contributions ont grandement facilité l'étude de cette importante question qu'est la présence du FIDA sur le terrain.

Le Président nouvellement élu du Comité de l'évaluation, M. Govindan Nair (Inde), a présenté le rapport du Comité de l'évaluation sur sa trente-quatrième session (document EB 2003/79/R.4). Faute de temps, le Conseil n'a pu se pencher suffisamment sur ce document. Il a donc, tout en avalisant le rapport, invité les participants à formuler des observations plus détaillées que le Comité de l'évaluation examinera à sa prochaine session et dont il rendra compte au Conseil en décembre.

Je voudrais féliciter M. Nair de sa nomination à la présidence du Comité de l'évaluation jusqu'en avril 2006 et lui adresse mes meilleurs vœux de succès dans ses nouvelles fonctions. Je suis convaincu de parler en votre nom à tous en saluant le dévouement du Président sortant, M. Víctor Hugo Morales Meléndez, et l'excellent travail qu'il a accompli pendant son mandat.

Le Conseil d'administration a examiné le premier rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (document EB 2003/79/R.5). Le Bureau de l'évaluation a été félicité pour le travail qu'il a réalisé et le Conseil a formulé de précieux conseils pour la production des rapports à venir. La direction a confirmé qu'elle communiquerait chaque année au Conseil un rapport faisant le point de l'adoption et de la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation ainsi qu'un rapport récapitulant les résultats des opérations en cours.

Le Conseil a ensuite écouté le rapport oral sur l'évaluation externe indépendante (EEI) du FIDA, présenté par le Directeur du Bureau de l'évaluation, et pris note de la documentation y relative (document EB 2003/79/R.6). Le Conseil a examiné le document sur les besoins de financement de l'évaluation externe indépendante du FIDA (document EB 2003/79/R.7) et approuvé l'utilisation d'un montant de 1 702 030 USD inscrit en tant que dépense exceptionnelle non récurrente dans le budget 2003 du FIDA pour la réalisation de l'EEI, montant qui sera compensé par des contributions volontaires. En même temps, le Conseil a souligné la nécessité de faire preuve de la plus grande diligence afin d'utiliser avec efficience les services de consultants destinés à l'EEI.

Le Conseil s'est penché sur le rapport sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2003/79/R.8) et sur l'état des contributions à la sixième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2003/79/R.9 et additif). Les Administrateurs ont noté qu'au 3 septembre 2003 le montant global des annonces de contribution, contributions complémentaires comprises, se chiffrait à l'équivalent de 492,8 millions de USD, soit 88% du montant cible de 560 millions de USD. En réponse aux questions posées, les Administrateurs ont été informés que l'on faisait tout pour réduire l'écart actuellement de 12% entre les annonces reçues et le montant cible. On s'attend à recevoir prochainement de nouvelles annonces.

Au 3 septembre 2003, les instruments de contribution déposés et les paiements reçus au titre d'annonces non assorties d'un instrument de contribution se chiffraient à 159,8 millions de USD, soit 32,4% du total des annonces. Il a été rappelé aux Administrateurs que la reconstitution ne prendra effet que lorsque le montant des instruments de contribution déposés représentera l'équivalent de 50%

des annonces. Les États membres qui ne l'ont pas encore fait sont invités à déposer leur instrument de contribution dès que possible.

Le document sur les priorités stratégiques et le programme de travail du FIDA et de son Bureau indépendant de l'évaluation pour 2004 (document EB 2003/79/R.10) a été structuré selon le schéma introduit l'année dernière, c'est-à-dire en liant les allocations de ressources aux priorités stratégiques du Fonds. Vos précieuses suggestions faciliteront grandement la formulation des propositions finales qui seront soumises pour examen à la session du Conseil de décembre. Comme convenu, nous organiserons un séminaire avant la session de décembre sur la présentation du programme de travail et budget basé sur les activités.

Le Conseil a également examiné la deuxième partie du document, consacrée au programme de travail du Bureau indépendant de l'évaluation pour 2004 et aux questions relatives aux ressources. Un document détaillé sur ledit programme de travail et budget sera préparé et examiné avec le Comité de l'évaluation le 27 octobre, puis la proposition finale sera présentée au Conseil de décembre.

Le Conseil a pris connaissance de l'état des contributions à la cinquième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2003/79/R.11 et additif) et noté qu'au 31 août 2003 les instruments de contribution déposés, y compris les paiements reçus en espèces ou sous forme de billets à ordre au titre d'annonces non assorties d'un instrument de contribution, se montaient à l'équivalent de 394,9 millions de USD, soit 85,4% du total des annonces de contribution. Les paiements en espèces ou sous forme de billets à ordre représentaient l'équivalent de 317,4 millions de USD, soit 68,6% des annonces de contribution. J'invite fermement les États membres qui ne l'ont pas encore fait à régler au plus vite les montants dont ils sont redevables au titre de la cinquième reconstitution.

Le Conseil a examiné le rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le deuxième trimestre de 2003 (document EB 2003/79/R.12 et additif). Les Administrateurs ont noté que le produit net des placements pour la période janvier-août 2003 se montait à l'équivalent de 46 millions de USD, ce qui est en gros conforme à notre niveau cible de revenu.

Le Conseil d'administration a examiné les ressources disponibles pour engagement (document EB 2003/79/R.13 et additif) à la présente session et approuvé le recours au pouvoir d'engagement anticipé (PEA) à concurrence de 99,8 millions de USD. Il a noté que, compte tenu des entrés nettes attendues à la fin d'août 2003, le recours total au PEA à l'issue de la présente session du Conseil s'établirait à environ 266,1 millions de USD. Les Administrateurs ont aussi accueilli avec satisfaction le fait que le montant additionnel utilisé au titre du PEA en 2003, sur la base des entrées nettes attendues d'ici décembre 2003, devait être de l'ordre de 67,3 millions de USD. Ce résultat marque une poursuite de la baisse tendancielle de l'utilisation du PEA au regard des 154 millions de USD nécessaires en 2001 et des 124 millions de USD nécessaires en 2002.

Le Conseil d'administration a entériné le rapport du Comité d'audit (document EB 2003/79/R.14), qui a été présenté par le Président nouvellement élu, M. Alain Guillouët (France). Au nom du Conseil et à titre personnel, permettez-moi de le féliciter de son élection.

Le Conseil a examiné et approuvé les exposés des options et stratégies d'intervention pour l'Azerbaïdjan (document EB 2003/79/R.15), le Burundi (document EB 2003/79/R.16), la R.D. du Congo (document EB 2003/79/R.17) et la Gambie (document EB 2003/79/R.18). Il a ensuite approuvé six programmes et projets: trois en Afrique, un en Amérique Latine et Caraïbes, et deux au Proche-Orient et Afrique du Nord. Le Conseil a également approuvé la proposition de collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le Fonds pour l'environnement mondial au Kenya (document EB 2003/79/R.35) ainsi que la révision du programme d'appui aux activités de subsistance des ruraux au Malawi (document EB 2003/79/R.21). Il a pris note de la conversion du deuxième programme de développement agricole de la région orientale au Bhutan en opération

ordinaire non financée par le MFF (document EB 2003/79/R.23). Six propositions de dons ont été approuvées.

Les Administrateurs ont soulevé plusieurs questions de fond importantes concernant le renforcement des synergies entre les opérations du FIDA et les processus stratégiques plus larges au niveau des pays et nous reviendrons sur ces questions pour qu'elles puissent être débattues avec le Conseil à un moment opportun.

Le Conseil a examiné le document sur les activités prévues au titre des projets 2003-2004 (document EB 2003/79/R.29 et rectificatif). Il a approuvé la procédure révisée selon laquelle les descriptions détaillées des projets, sous la forme de notes d'information de deux pages, seront affichées sur le site public web du FIDA dans les quatre langues officielles en remplacement de l'ancienne annexe A. Ainsi les informations pertinentes seront à l'avenir données promptement et plus efficacement.

Le Conseil a ensuite approuvé le projet d'ordre du jour provisoire de la vingt-septième session du Conseil des gouverneurs (document EB 2003/79/R.32) qui se tiendra les 18 et 19 février 2004. Il a noté que le programme des activités prévues pendant la session du Conseil serait communiqué en temps utile et a formulé des suggestions à cet égard.

Le Conseil a bien accueilli la proposition de mettre en œuvre un programme de visites sur le terrain à l'intention des Administrateurs (document EB 2003/79/R.31), dont il a autorisé le financement sur le budget administratif annuel du FIDA.

Le Conseil a avalisé la proposition visant à intégrer la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés dans le programme de travail du FIDA (document EB 2003/79/R.33). Le Conseil a ensuite autorisé l'adhésion du FIDA à l'accord de partenariat stratégique pour l'application de la CCD dans les républiques d'Asie centrale (document EB 2003/79/R.34). Les Administrateurs ont écouté avec satisfaction le rapport oral sur le Mécanisme mondial présentant les résultats de la sixième Conférence des parties qui a eu lieu la semaine dernière.

Le Conseil a accueilli favorablement le compte rendu oral du Vice-Président qui a fait le point de la mise en œuvre du Programme de transformation stratégique du FIDA et des étapes franchies (document EB 2003/79/R.36) ainsi que de la note d'information qui l'accompagne. Il attend avec intérêt le rapport intérimaire qui lui sera soumis à sa prochaine session en décembre.

Enfin, le Conseil a approuvé la diffusion sur le site web public du FIDA des documents dont il a été saisi à la présente session.

Mesdames et Messieurs les Administrateurs,

Nous avons traité au cours de ces deux journées des questions très diverses qui ont exigé de chacun de vous tous de gros efforts. Je crois que nous avons considérablement avancé sur des points d'importance pour le renforcement de l'impact et de l'efficacité du Fonds – points dont nous avons longuement débattu et sur lesquels nous reviendrons à l'avenir. Nous avons néanmoins franchi une nouvelle étape dans le renforcement du Fonds et dans la suite donnée aux décisions prises par le Conseil des gouverneurs ainsi qu'au cours des négociations sur la reconstitution l'année dernière.

Enfin, je tiens à vous souhaiter à tous un bon voyage de retour. Nous nous séparons animés non seulement par l'espoir mais aussi la détermination qu'à l'avenir nous serons en mesure de conduire les sessions du Conseil dans les délais qui leur sont impartis. Cependant, il y a parfois des circonstances exceptionnelles qui imposent un surcroît de travail et je vous remercie tous une fois encore du travail exceptionnel accompli à la présente session